

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de SUCGE SA et des sociétés connexes**, à Genève, CH-660-0131977-4 (FOSC du 28.12.2004, p. 8). Les pouvoirs de Gremmel Blandine, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.
Journal no 8683 du 13.07.2005
(02940338 / CH-660.0.131.977-4)